



**VILLAGE DES PRODUCTEURS ET ARTISANS**  
**FOIRE DE PRINTEMPS DU GRAND NARBONNE**  
**Du 30 avril au 4 mai 2025**

**DOSSIER D'INSCRIPTION**

Contact :

Courrier :

IN'ESS Le Grand Narbonne  
Service économie  
30 avenue du Dr Paul Pompidor  
11 100 Narbonne

Téléphone :

04.11.23.22.00

Mail :

[foiredeprintemps@legrandnarbonne.com](mailto:foiredeprintemps@legrandnarbonne.com)

**DATE LIMITE DE CANDIDATURE**

**14 Mars 2025**

**Village des producteurs et artisans du Grand Narbonne  
FOIRE DE PRINTEMPS 2025**

**PREAMBULE**

Du mercredi 30 avril au dimanche 4 mai 2025, le Grand Narbonne célèbrera les 50 ans de la Foire de Printemps au Parc des expositions à Narbonne.

Temps fort économique du territoire, la Foire de Printemps du Grand Narbonne est organisée par l'agglomération. Durant ces cinq jours de foire, plus de 18 000 visiteurs sont attendus. Ils pourront profiter d'une large offre de produits dans le secteur de l'aménagement de la maison, de la construction à la rénovation énergétique, en passant par l'équipement intérieur et extérieur, mais aussi dans le secteur du bien-être et des loisirs.

Le salon sera composé d'exposants traditionnels mais également de producteurs et artisans permettant de mettre en valeur le savoir-faire du territoire du Grand Narbonne.

En effet, fort de son succès, le Village des producteurs et artisans du Grand Narbonne, qui témoigne des nombreux savoir-faire du territoire, sera reconduit. Cette année, 47 stands seront mis à disposition des producteurs et artisans. Le village sera composé de viticulteurs, producteurs et artisans alimentaires et non alimentaire ainsi que deux espaces dégustation où les visiteurs pourront s'installer pour consommer leurs achats.

À l'occasion des 50 ans de la Foire de Printemps, le Grand Narbonne prépare un salon convivial et festif, et proposera une vitrine des entreprises de l'agglomération, voire du département de l'Aude.

**Village des producteurs et artisans du Grand Narbonne  
FOIRE DE PRINTEMPS 2025**

**OBJECTIF DE L'APPEL A CANDIDATURE**

Il s'agit de procéder à la sélection d'un panel de viticulteurs, producteurs et artisans alimentaires, **représentatifs des produits, des savoir-faire et du patrimoine alimentaire du territoire du Grand Narbonne**, selon les critères de sélection définis ci-après, **dans la limite des places disponibles** et sous conditions d'acceptation par le producteur des modalités d'organisation et de coût du stand proposé.

**CRITERES D'ELIGIBILITE**

L'espace dédié aux producteurs et artisans étant **limité en surface**, les organisateurs ont mis en place ce cahier des charges pour la sélection de ces-derniers. Pour les exposants ne répondant pas à ce cahier des charges, se référer au cahier des charges 'exposants traditionnels'.

**a. Pour les producteurs, artisans et transformateurs alimentaires**

Les candidats devront répondre aux critères suivants :

- Avoir leur **siège social dans le Grand Narbonne** ou dans le **département de l'Aude** ;
- Proposer à la vente uniquement des **produits alimentaires, si non alimentaire, en lien directement avec l'activité principale de l'entreprise** (comme par exemple des verres de vin floqués avec le logo de l'entreprise) ;
- Les producteurs devront avoir un statut répondant à un des critères suivants :
  - o **Les agriculteurs à titre principal ou secondaire** ;
  - o **Les collectifs de producteurs (associations, SCIC)** ;
  - o **Les coopératives agricoles.**
- Les artisans et transformateurs alimentaires devront **transformer la majorité de leurs produits sur le territoire et/ou faire appel à des produits du territoire** au maximum dans la mesure du possible.

**b. Pour les artisans non alimentaires et créateurs issus des métiers d'art**

Les candidats devront répondre aux critères suivants :

- Avoir leur **siège social dans le Grand Narbonne** ou dans le **département de l'Aude**
- Les artisans non alimentaires et créateurs issus des métiers d'art seront au moins **ressortissant de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Aude** ;
- L'activité principale de l'entreprise est classée selon la nomenclature d'activité française de l'artisanat (NAFA). Néanmoins, pour des raisons d'accord avec l'esprit de la foire de printemps, seront exclus les artisans relevant des sections de la NAFA suivantes :
  - Section A Agriculture, sylviculture et pêche ;
  - Section B industrie extractive ;
  - Section C industrie manufacturière pour les sous-catégories : 17,19,20 (sauf 20.4 et 20.53Z-Z), 21,22,23.5,23.6,23.9,24,25,26,27,28,29,30,32.3,32.4,32.5,33.
  - Section E / Production et distribution d'eau, d'assainissement, gestion des déchets et des pollutions ;
  - Section F / construction ;
  - Section G / commerce, réparation d'automobiles et de motocycles ;
  - Section H / transport et entreposage ;
  - Section I / hébergement et restauration ;
  - Section J / Information et communication ;

**Village des producteurs et artisans du Grand Narbonne  
FOIRE DE PRINTEMPS 2025**

- Section M / activités spécialisées, scientifiques et techniques sauf 74.2 activités photographiques ;
- Section N / activité de services, administratif et de soutien ;
- Section Q / activité humaine et action sociale ;
- Section S / Autres activités de service.

Pour rappel, le caractère de production artisanale est défini par la nomenclature d'activité française de l'artisanat comme un processus de fabrication « d'artisanal » en opposition à « industriel ». Cette qualification signifie, dans ces cas d'utilisation, que le travail y est faiblement divisé, que les tâches manuelles y sont essentielles, peu répétitives, et demandent un savoir et/ou un savoir-faire important.

### CRITERES DE SELECTION

#### a. Pour les producteurs, artisans et transformateurs alimentaires

Tous types de **productions alimentaires, boissons comprises**, pourront être sélectionnés.

La sélection sera évaluée et priorisée selon les critères suivants :

- **Avoir le siège social de son entreprise sur le territoire du Grand Narbonne**
- **L'ordre d'arrivée des bulletins d'inscription** est le critère permettant de départager deux profils de candidats similaires en cas de manque de place. Le candidat ayant rendu son bulletin d'inscription complet le plus tôt sera sélectionné ;
- **Un équilibre entre la représentativité des différents produits** est recherché afin de favoriser la diversité et éviter la mise en concurrence ;
- **L'inscription dans les Signes officiels de Qualité AOP et IGP et/ou dans des démarches collectives du territoire** : Pays Cathare, Bienvenue à la Ferme, Vignobles & Découvertes, qualité Sud de France, sera bienvenue.

#### b. Pour les artisans non alimentaires et créateurs issus des métiers d'art

La sélection sera évaluée et priorisée selon les critères suivants :

- Avoir le **siège social de l'entreprise sur le territoire du Grand Narbonne ou dans le département de l'Aude** sera le critère de sélection le plus important ;
- **L'ordre d'arrivée des bulletins d'inscription** est le critère permettant de départager deux profils de candidats similaires en cas de manque de place. Le candidat ayant rendu son bulletin d'inscription complet le plus tôt sera sélectionné ;
- Un **équilibre entre la représentativité des différents produits** est recherché afin de favoriser la diversité et éviter la mise en concurrence ;
- La réalisation d'objet en direct sur le stand de la foire sera bienvenue.

### PROCESSUS DE SELECTION

Après réception de l'ensemble des candidatures, **un comité de sélection** se réunira afin de choisir les entreprises composant le village de producteurs et artisans du Grand Narbonne selon les grilles de sélection présentées en annexe 1, en cas de de candidatures trop nombreuses.

**Une note sur 20 sera attribuée à chaque candidat pour les départager** s'ils venaient à être plus nombreux que le nombre de place à pouvoir.

Le comité de sélection fera le choix en fonction du nombre de candidatures et de places disponibles.

**Village des producteurs et artisans du Grand Narbonne  
FOIRE DE PRINTEMPS 2025**

**INFORMATIONS GENERALES**

Entreprise : .....

Enseigne/Raison sociale : .....

N° SIRET : .....

N° répertoire des métiers : .....

N° registre du commerce : .....

Code NAF / Code APE : .....

Nom / Prénom du représentant légal : .....

Adresse du siège social : .....

Code postal / Ville : .....

Téléphone : .....

Email (obligatoire) : .....

Demandes particulière liées à l'aménagement du stand :

.....  
.....  
.....  
.....

*Un stand classique sera dimensionné Longueur 3 m x Profondeur 2 m.*

***Les stands proposant de la cuisson devront être obligatoirement équipés d'une hotte électrique.***

Les informations recueillies à partir de ce formulaire font l'objet d'un traitement destiné au Grand Narbonne pour l'instruction de votre demande de participation à la Foire de Printemps du Grand Narbonne. Les destinataires des données sont les personnels habilités du Grand Narbonne. Les données sont conservées 10 ans puis détruites. Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, modifiée, et au Règlement Général sur la protection des données du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, des rectification, d'effacement, d'opposition, de limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits, merci de vous adresser au Grand Narbonne : [contact@legrandnarbonne.com](mailto:contact@legrandnarbonne.com)

ATTENTION : Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal. Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'organisme auprès duquel vous avez déposé votre demande.

**LISTE DES PRODUITS COMMERCIALISES**

• **Produit / Gamme de produit :** .....

**Prix / fourchette de prix** .....€       Fabrication       Revente

• **Produit / Gamme de produit :** .....

**Prix / fourchette de prix** .....€       Fabrication       Revente

• **Produit / Gamme de produit :** .....

**Prix / fourchette de prix** .....€       Fabrication       Revente

• **Produit / Gamme de produit :** .....

**Prix / fourchette de prix** .....€       Fabrication       Revente

• **Produit / Gamme de produit :** .....

**Prix / fourchette de prix** .....€       Fabrication       Revente

• **Produit / Gamme de produit :** .....

**Prix / fourchette de prix** .....€       Fabrication       Revente

• **Produit / Gamme de produit :** .....

**Prix / fourchette de prix** .....€       Fabrication       Revente

• **Produit / Gamme de produit :** .....

**Prix / fourchette de prix** .....€       Fabrication       Revente

• **Produit / Gamme de produit :** .....

**Prix / fourchette de prix** .....€       Fabrication       Revente

**Village des producteurs et artisans du Grand Narbonne  
FOIRE DE PRINTEMPS 2025**

**LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES A FOURNIR**

• **Pièces obligatoires :**

- Le présent dossier d'inscription complété auquel il sera joint les documents suivants :
- Extrait Kbis datant de moins de 3 mois à la date de la manifestation
- Déclaration de début d'activité d'auto d'entrepreneur
- Copie de la carte grise du ou des véhicules utilisés pendant la manifestation ;
- Une attestation de responsabilité civile pour la durée de votre présence à l'évènement ;
- Photos des produits commercialisés

• **Pièces complémentaires selon statut :**

- Carte d'affiliation MSA valable pour l'année en cours pour les ressortissants de la Chambre d'agriculture
- Autorisation de débit de boisson ou dossier de demande en cours tamponné par la Mairie pour les revendeurs d'alcool

**ENGAGEMENT DU DEMANDEUR**

- Je soussigné(e)..... déclare avoir pris connaissance et accepte le règlement de la Foire de Printemps 2025.

Fait à ..... Le .....

Signature